

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date d'émission: 2018-03-15 Date de révision: 2025-09-26 Remplace la fiche: 2019-07-31 Version: 3.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : 1K 3 in1 Primer Shade White, Gray, Black
Code du produit : 3680403, 3680404, 3680405 // REZ1052
Vaporisateur : Aérosol

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Finition d'automobile

1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant

Peter Kwasny GmbH
96 Heibronner Str.
Gundelsheim, 74831
Germany
T 49(0) 6269-95-20

Distributeur

Peter Kwasny, Inc.
12222 Merit Drive, #130
Dallas, TX 75251
USA
T 1-844-426-6330

Distributeur

Peter Kwasny Spraypaint Canada Inc
40 University Avenue, Suite 904
Toronto, ON, M5J 1T1
Canada
T +1 844-426-6330

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : Amérique du nord
INFOTRAC International +1 (352) 323-5000 24 hr

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Aérosol, Catégorie 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Cancérogénicité, Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Narcose
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition répétée, Catégorie 2
Asphyxiant simple, Catégorie 1

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Aérosol extrêmement inflammable

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Susceptible de provoquer le cancer

Susceptible de nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide

Conseils de prudence (GHS) :

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, aérosols, brouillards, vapeurs.

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 122 °F (50 °C).

Éliminer le contenu et le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)
Oxyde de diméthyle	Oxyde de diméthyle Éther dimetilico / Éther méthylique / diméthyl éther	n° CAS: 115-10-6	30 - 60
Acétone	Acétone Diméthylcétone / propan-2-one	n° CAS: 67-64-1	10 - 30
Talc	Talc Talc (sans fibre d'amiante) / Talc	n° CAS: 14807-96-6	3 - 7
Alcool isopropylique	Alcool isopropylique 2-Propanol / isopropanol / alcool isopropylique / propan-2-ol	n° CAS: 67-63-0	3 - 7
Dioxyde de titane	Dioxyde de titane C.I. 77891 / C.I. Pigment White 6 / Titanium oxide (TiO2) / CI 77891 / Titanium(IV) oxide / C.I. Pigment White 7 / Pigment White 6 / Titanium oxide	n° CAS: 13463-67-7	1 - 5
Xylène, isomères mixtes, purs	Xylène, isomères mixtes, purs Xylène : mélange d'isomères / Xylène (mélange d'isomères) / Xylène	n° CAS: 1330-20-7	3 - 7
Acétate d'éthyle	Acétate d'éthyle Acetic acid, ethyl ester / Ethyl ethanoate / ETHYL ACETATE	n° CAS: 141-78-6	1 - 5
Alcool éthylique	Alcool éthylique Éthanol	n° CAS: 64-17-5	1 - 5
Acétate de n-butyle	Acétate de n-butyle 1-Butyl acetate / Butyl acetate, n- / Butyl acetate / BUTYL ACETATE / Acetic acid, n-butyl ester / Acetic acid, butyl ester / Butyl ethanoate / N-butyl acetate	n° CAS: 123-86-4	1 - 5
Polymère bisphénol A-épichlorohydrine	Polymère bisphénol A-épichlorohydrine Bisphénol A-épichlorohydrine polymère	n° CAS: 25068-38-6	0,5 - 1,5

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)
Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle	Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	n° CAS: 108-65-6	1 – 5
Ethylbenzène	Ethylbenzène Benzene, ethyl- / Phenylethane / ETHYLBENZENE	n° CAS: 100-41-4	0,5 - 1,5
Acide phosphorique	Acide phosphorique acide phosphonique à ..., acide orthophosphorique à ...%	n° CAS: 7664-38-2	0,1 - 1
Acides gras, C18, insaturés, dimères, produits de réaction avec le N,N-diméthyl-1,3-propanediamine et le 1,3-propanediamine	Acides gras, C18, insaturés, dimères, produits de réaction avec le N,N-diméthyl-1,3-propanediamine et le 1,3-propanediamine Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine / Fatty acids, (C18)-unsaturated, dimers reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine / Reaction product of dimerized fatty acid (unsaturated C18) with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine	n° CAS: 162627-17-0	0,1 < 1

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
Premiers soins après contact avec la peau	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
-----------------------------------	--

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Aucune en utilisation normale.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire au fœtus.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
----------------------------------	---

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source. Des vapeurs irritantes.
Danger d'explosion	: La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des contenants clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: En cas d'incendie: Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Protection en cas d'incendie	: Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source. Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Isoler du feu, si possible, sans prendre de risques inutiles.
-------------------	---

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
---	---

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Déchets dangereux par suite de risque explosion.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage : Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Protéger les contenants de tout dommage physique. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Matières incompatibles : Sources de chaleur.
- Utilisations finales spécifiques : Pas disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Oxyde de diméthyle (115-10-6)	
USA - AIHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
WEEL TWA	1000 ppm
Acétone (67-64-1)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH® TLV® TWA	250 ppm
ACGIH® TLV® STEL	500 ppm

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Acétone (67-64-1)	
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition	
BEI (BLV)	25 mg/l Parameter: Acetone - Medium: urine - Sampling time: end of shift (nonspecific)
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL TWA	2400 mg/m ³ 1000 ppm
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	2500 ppm (10% LEL)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	590 mg/m ³ 250 ppm
Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
USA - AIHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
WEEL TWA	50 ppm
Acétate de n-butyle (123-86-4)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	n-Butyl acetate
ACGIH® TLV® TWA	50 ppm (Butyl acetates, all isomers)
ACGIH® TLV® STEL	150 ppm (Butyl acetates, all isomers)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Eye & URT irr
Référence réglementaire	ACGIH 2020
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	n-Butyl-acetate
OSHA PEL TWA	710 mg/m ³ 150 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	1700 ppm (10% LEL)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	710 mg/m ³ 150 ppm
NIOSH REL (STEL)	950 mg/m ³ 200 ppm
Alcool isopropylique (67-63-0)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Alcool isopropylique (67-63-0)	
ACGIH® TLV® TWA	200 ppm
ACGIH® TLV® STEL	400 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS impair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
Référence réglementaire	ACGIH 2023
USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition	
Nom local	2-PROPANOL
BEI (BLV)	40 mg/l Parameter: Acetone - Medium: urine - Sampling time: end of shift at end of workweek (background, nonspecific)
Référence réglementaire	ACGIH 2023
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
OSHA PEL TWA	980 mg/m ³ 400 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	2000 ppm (10% LEL)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	980 mg/m ³ 400 ppm
NIOSH REL (STEL)	1225 mg/m ³ 500 ppm
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethyl acetate
ACGIH® TLV® TWA	400 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT & eye irr
Référence réglementaire	ACGIH 2020
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethyl acetate
OSHA PEL TWA	1400 mg/m ³ 400 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	2000 ppm (10% LEL)

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1400 mg/m ³
	400 ppm
Ethylbenzène (100-41-4)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethyl benzene
ACGIH® TLV® TWA	20 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT & Eye irr; Kidney eff; Ototoxicity; CNS impair. Notations: OTO (Ototoxicant); A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans); BEI
ACGIH catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
Référence réglementaire	ACGIH 2025
USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition	
Nom local	Ethyl benzene
BEI (BLV)	0,15 g/g créatinine Parameter: Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid - Medium: urine - Sampling time: end of shift (nonspecific)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethyl benzene
OSHA PEL TWA	435 mg/m ³
	100 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	800 ppm (10% LEL)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethyl benzene
NIOSH REL (TWA)	435 mg/m ³
	100 ppm
NIOSH REL 10h TWA	100 ppm
NIOSH REL (STEL)	545 mg/m ³
	125 ppm
Référence réglementaire (US-NIOSH)	OSHA Annotated Table Z-1 (NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards (NPG))
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition	
BEI (BLV)	1,5 g/g créatinine Parameter: Methylhippuric acids - Medium: urine - Sampling time: end of shift (technical or commercial grade)

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Xylenes (o-, m-, p-isomers)
OSHA PEL TWA	435 mg/m ³
	100 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
ACGIH® TLV® TWA	0,2 mg/m ³ (nanoscale respirable particulate matter) 2,5 mg/m ³ (finescale respirable particulate matter)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: LRT irr; pneumoconiosis. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
ACGIH catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
Référence réglementaire	ACGIH 2024
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide (Total dust)
OSHA PEL TWA	15 mg/m ³ (total dust)
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	5000 mg/m ³
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	2,4 mg/m ³ (CIB 63-fine) 0,3 mg/m ³ (CIB 63-ultrafine, including engineered nanoscale)
Talc (14807-96-6)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH® TLV® TWA	2 mg/m ³ (particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter)
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen containing no asbestos fibers
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Talc (not containing asbestos) (Silicates (less than 1% crystalline silica))
OSHA PEL TWA	20 mppcf (if 1% Quartz or more, use Quartz limit)
	20 mppcf
Remarque (OSHA)	Table Z-3. CAS No. source: eCFR Table Z-1.
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-3 Mineral Dusts
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	1000 mg/m ³ (containing no asbestos and <1% quartz)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	2 mg/m ³ (containing no Asbestos and <1% Quartz-respirable dust)

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Alcool éthylique (64-17-5)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethanol
ACGIH® TLV® STEL	1000 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
ACGIH catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
Référence réglementaire	ACGIH 2024
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethyl alcohol (Ethanol)
OSHA PEL TWA	1900 mg/m ³ 1000 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	3300 ppm (10% LEL)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1900 mg/m ³ 1000 ppm
Acide phosphorique (7664-38-2)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH® TLV® TWA	1 mg/m ³
ACGIH® TLV® STEL	3 mg/m ³
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL TWA	1 mg/m ³
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	1000 mg/m ³
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1 mg/m ³
NIOSH REL (STEL)	3 mg/m ³

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Protection oculaire:
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Aérosol.
Couleur	: Noire
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: < -18 °C (-0.4 °F)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C/ 68 °F	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

Oxyde de diméthyle	
Point d'ébullition	-24,9 °C
Point d'éclair	-40,56 °C (closed cup)
Température d'auto-inflammation	240 °C
Pression de la vapeur	5,12 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Acétone	
Point d'ébullition	56,05 °C
Point d'éclair	-17 °C

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Acétone	
Température d'auto-inflammation	465 °C
Pression de la vapeur	233 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle	
Point d'ébullition	145.8 °C Atm. press.: 760 mm Hg Decomposition: 'no'
Point d'éclair	44.4 °C (open cup)
Température d'auto-inflammation	315 °C
Pression de la vapeur	4.9 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	No data available

Polymère bisphénol A-épichlorohydrine	
Point d'éclair	264 – 268 °C Atm. press.: 102,89 kPa
Pression de la vapeur	< 0.000000046 Pa Temp.: 25 °C
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Acétate de n-butyle	
Point d'ébullition	125 – 126 °C (at 1 atm)
Point d'éclair	22 °C
Température d'auto-inflammation	425 °C
Pression de la vapeur	13 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Alcool isopropylique	
Point d'ébullition	82.3 °C (at 1 atm)
Point d'éclair	12 °C
Température d'auto-inflammation	399 °C
Pression de la vapeur	42 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Acétate d'éthyle	
Point d'ébullition	77 °C (at 1 atm)
Point d'éclair	-4 °C (closed cup)
Température d'auto-inflammation	426.67 °C
Pression de la vapeur	91.84 hPa (at 18.7 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Ethylbenzène	
Point d'ébullition	136.1 °C (at 1013.3 hPa)
Point d'éclair	12.8 °C (closed cup)
Température d'auto-inflammation	432 °C (at 1013 hPa)
Pression de la vapeur	9.5 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Xylène, isomères mixtes, purs	
Point d'ébullition	138,3 – 141,4 °C
Température d'auto-inflammation	465 – 525 °C
Pression de la vapeur	8.8 – 11.9 hPa (at 25 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Dioxyde de titane	
Point d'ébullition	2500 – 3000 °C
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Talc	
Pression de la vapeur	0 Pa Temp.: 25 °C Remarks on result: 'other:'
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Alcool éthylique	
Point d'ébullition	(351.44 K - at 1013.25 hPa)
Température d'auto-inflammation	363 °C
Pression de la vapeur	57.3 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Acide phosphorique	
Point d'ébullition	296.5 °C Atm. press.: 983 hPa
Pression de la vapeur	0.95 hPa (at 20 °C (70% aqueous solution))
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Acides gras, C18, insaturés, dimères, produits de réaction avec le N,N-diméthyl-1,3-propanediamine et le 1,3-propanediamine	
Point d'ébullition	245 °C
Pression de la vapeur	0.0006 Pa (at 25 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Groupe de gaz : Press. Gas (Liq.)

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Longueur de projection de la flamme : < 100 cm
Retour de flamme : Possible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Étincelles. Flamme nue. Chaleur. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Matières oxydantes. Acides. Alcalis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Oxyde de diméthyle (115-10-6)	
CL50 inhalation rat	164000 ppm/4h
Acétone (67-64-1)	
DL50 orale rat	5800 mg/kg bodyweight Animal: rat, Animal sex: female
DL50 cutanée lapin	> 15700 mg/kg (Source: OECD_SIDS)
CL50 inhalation rat	50100 mg/m ³ (Exposure time: 8 h Source: OECD_SIDS)
Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
DL50 orale rat	8532 mg/kg (Source: NLM_CIP)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg bodyweight Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg (Source: NLM_CIP)
Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)	
DL50 orale rat	11400 mg/kg (Source: NLM_CIP)

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: EU Method B.3 (Acute Toxicity (Dermal))
DL50 cutanée lapin	20 ml/kg (Toxnet)
Acétate de n-butyle (123-86-4)	
DL50 orale rat	10768 mg/kg (Source: NLM_CIP)
DL50 cutanée lapin	> 17600 mg/kg (Source: NLM_CIP)
Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
CL50 inhalation rat	> 10000 ppm (Exposure time: 6 h Source: ECHA_API)
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
DL50 orale rat	5620 mg/kg (Source: NLM_CIP)
DL50 orale	4934 mg/kg bodyweight Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 18000 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
CL50 inhalation rat	4000 ppm/4h
Ethylbenzène (100-41-4)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 cutanée lapin	15400 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
CL50 inhalation rat	17.4 mg/l/4h
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 cutanée lapin	> 4350 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 voie cutanée	1700 mg/kg
CL50 inhalation rat	29.08 mg/l/4h
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	27.57 mg/l/4h
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
DL50 orale rat	> 10000 mg/kg (Source: IUCLID)
Talc (14807-96-6)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg bodyweight Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 2.1 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), Guideline: EU Method B.2 (Acute Toxicity (Inhalation)), Guideline: EPA OPPTS 870.1300 (Acute inhalation toxicity)
Alcool éthylique (64-17-5)	
DL50 orale rat	7060 mg/kg (Source: NLM_CIP)
DL50 orale	8300 mg/kg bodyweight Animal: mouse, Remarks on results: other:

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Alcool éthylique (64-17-5)	
CL50 inhalation rat	133.8 mg/l/4h
Acide phosphorique (7664-38-2)	
DL50 orale rat	1530 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 orale	2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2740 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 voie cutanée	1071 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	0.9615 mg/l/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Acétate de n-butyle (123-86-4)	
pH	6,2 Temp.: 20 °C Concentration: (≈)5 g/L
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
pH	7
Acide phosphorique (7664-38-2)	
pH	1,5 (conc: 1.0 %)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Acétate de n-butyle (123-86-4)	
pH	6,2 Temp.: 20 °C Concentration: (≈)5 g/L
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
pH	7
Acide phosphorique (7664-38-2)	
pH	1,5 (conc: 1.0 %)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.
Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	15 mg/kg bodyweight Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Guideline: EPA OPPTS 870.4300 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity), Guideline: other:MITI, Japanese ministry of international trade and industry, February 1998, Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	100 mg/kg bodyweight Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Guideline: EPA OPPTS 870.4300 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity), Guideline: other:MITI, Japanese ministry of international trade and industry, February 1998, Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Ethylbenzène (100-41-4)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérigène pour l'homme
Statut NTP (National Toxicology Program)	Preuves de cancérigénicité
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Oui
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérigène pour l'homme
Talc (14807-96-6)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Statut NTP (National Toxicology Program)	Preuves de cancérigénicité
Alcool éthylique (64-17-5)	
Groupe IARC	1 - Cancérigène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.

Acétone (67-64-1)	
LOAEL (animal/femelle, F0/P)	11298 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: female
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	900 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Remarks on results: other:Generation not specified (migrated information)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acétone (67-64-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≥ 1000 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
NOAEL (dermique, rat/lapin, 90 jours)	> 1000 mg/kg bodyweight Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity: 21/28-Day Study)
Acétate de n-butyle (123-86-4)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	500 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: EPA OTS 798.2650 (90-Day Oral Toxicity in Rodents)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: EPA OTS 798.2650 (90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	3600 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	900 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)
Ethylbenzène (100-41-4)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	75 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg bodyweight Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents), Guideline: EPA OPP 82-1 (90-Day Oral Toxicity)
Talc (14807-96-6)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	100 mg/kg bodyweight Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 452 (Chronic Toxicity Studies)
Alcool éthylique (64-17-5)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	3200 mg/kg bodyweight Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1730 mg/kg bodyweight Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents), Remarks on results: other:
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	< 9700 mg/kg bodyweight Animal: mouse, Animal sex: male, Guideline: EPA OPPTS 870.3100 (90-Day Oral Toxicity in Rodents)
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	> 9400 mg/kg bodyweight Animal: mouse, Animal sex: female, Guideline: EPA OPPTS 870.3100 (90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Danger par aspiration	: Non classé
1K Acrylic Primer Filler (light gray, dark gray, medium gray)	
Vaporisateur	Aérosol
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Oxyde de diméthyle (115-10-6)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Acétone (67-64-1)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Acétate de n-butyle (123-86-4)	
Viscosité, cinématique	0,83 mm ² /s Temp.: '20°C' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)'
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Viscosité, cinématique	0,5 mm ² /s
Ethylbenzène (100-41-4)	
Viscosité, cinématique	0,6 mm ² /s Temp.: 'other:' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)' Remarks on result: 'other:'
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Talc (14807-96-6)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Alcool éthylique (64-17-5)	
Viscosité, cinématique	0,694 – 0,752 mm ² /s
Acide phosphorique (7664-38-2)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Acides gras, C18, insaturés, dimères, produits de réaction avec le N,N-diméthyl-1,3-propanediamine et le 1,3-propanediamine (162627-17-0)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Aucune en utilisation normale.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire au fœtus.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Oxyde de diméthyle (115-10-6)	
CL50 - Poisson [1]	> 4.1 g/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata [semi-static] Source: ECHA)
CE50 - Crustacés [1]	> 4.4 g/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 96h - Algues [1]	154.917 mg/l Test organisms (species): other:green algae
Acétone (67-64-1)	
CL50 - Poisson [1]	4.74 – 6.33 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	10294 – 17704 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CL50 - Poisson [2]	6210 – 8120 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static] Source: IUCLID)
CE50 - Crustacés [2]	12600 – 12700 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
LOEC (chronique)	> 79 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	≥ 79 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
CL50 - Poisson [1]	161 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static] Source: IUCLID)
CE50 - Crustacés [1]	> 500 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	> 1000 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC (chronique)	≥ 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC chronique poisson	47.5 mg/l Test organisms (species): Oryzias latipes Duration: '14 d'
Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)	
CL50 - Poisson [1]	1.2 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	≈ 2 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	9.4 mg/l Test organisms (species): Scenedesmus capricornutum
CE50 72h - Algues [2]	> 11 mg/l Test organisms (species): Scenedesmus capricornutum
LOEC (chronique)	1 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	0.3 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
Acétate de n-butyle (123-86-4)	
CL50 - Poisson [1]	100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	44 mg/l Test organisms (species): Daphnia sp.
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	32 mg/l Test organisms (species): Artemia salina
CL50 - Poisson [2]	17 – 19 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through] Source: EPA)

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
CE50 72h - Algues [1]	674.7 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)
CE50 72h - Algues [2]	246 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
LOEC (chronique)	47.6 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	23 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC chronique algues	296 mg/l
Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 - Poisson [1]	10000 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CE50 - Crustacés [1]	13299 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	9640 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CE50 72h - Algues [1]	> 1000 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
CL50 - Poisson [1]	220 – 250 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	560 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CL50 - Poisson [2]	484 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through] Source: IUCLID)
NOEC (chronique)	2.4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
Ethylbenzène (100-41-4)	
CL50 - Poisson [1]	11 – 18 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	1.8 – 2.4 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	4.2 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [semi-static] Source: EPA)
CE50 72h - Algues [1]	4.6 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
CE50 72h - Algues [2]	2.6 – 11.3 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])
CE50 96h - Algues [1]	> 438 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
CE50 96h - Algues [2]	1.7 – 7.6 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])
LOEC (chronique)	1.7 mg/l Test organisms (species): Ceriodaphnia dubia Duration: '7 d'
NOEC (chronique)	0.96 mg/l Test organisms (species): Ceriodaphnia dubia Duration: '7 d'
NOEC chronique crustacé	0.956 mg/l
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
CL50 - Poisson [1]	13.4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	3.82 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)
CL50 - Poisson [2]	2.661 – 4.093 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [2]	0.6 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Gammarus lacustris)
LOEC (chronique)	3.16 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
NOEC chronique poisson	> 1.3 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) Duration: '56 d'

Dioxyde de titane (13463-67-7)	
CL50 - Poisson [1]	13.4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	3.82 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	2.661 – 4.093 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [2]	0.6 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Gammarus lacustris)
CE50 72h - Algues [1]	3.16 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
LOEC (chronique)	> 1.3 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) Duration: '56 d'
NOEC (chronique)	13.4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through] Source: EPA)

Talc (14807-96-6)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 g/l (Exposure time: 96 h - Species: Brachydanio rerio [semi-static])
CL50 - Poisson [2]	110000 mg/l Test organisms (species): other:
CE50 96h - Algues [1]	7202.7 mg/l Test organisms (species): other:
NOEC (chronique)	1459798 mg/l Test organisms (species): other: Duration: '30 d'

Alcool éthylique (64-17-5)	
CL50 - Poisson [1]	12 – 16 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	9268 – 14221 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [2]	2 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CE50 96h - Algues [1]	≈ 22000 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC (chronique)	9.6 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '9 d'

Acide phosphorique (7664-38-2)	
CL50 - Poisson [1]	75.1 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)

12.2. Persistance et dégradabilité

1K Acrylic Primer Filler (light gray, dark gray, medium gray)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Oxyde de diméthyle (115-10-6)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Acétone (67-64-1)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Acétate de n-butyle (123-86-4)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Ethylbenzène (100-41-4)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Talc (14807-96-6)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Alcool éthylique (64-17-5)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
Acide phosphorique (7664-38-2)	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Acides gras, C18, insaturés, dimères, produits de réaction avec le N,N-diméthyl-1,3-propanediamine et le 1,3-propanediamine (162627-17-0)	
Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

1K Acrylic Primer Filler (light gray, dark gray, medium gray)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Oxyde de diméthyle (115-10-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,18
Acétone (67-64-1)	
FBC - Poissons [1]	(0.69 dimensionless)
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,24
Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,2 (at 20 °C (at pH 6.8))

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,81 (at 23 °C)
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,05 (at 25 °C)
Acétate d'éthyle (141-78-6)	
FBC - Poissons [1]	(30 dimensionless)
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,73 (at 20 °C (at pH 7))
Ethylbenzène (100-41-4)	
FBC - Poissons [1]	(15 dimensionless)
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,6 (at 20 °C (at pH 7.84))
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
FBC - Poissons [1]	0,6 – 15
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,77 – 3,15
Talc (14807-96-6)	
FBC - Poissons [1]	(no known bioaccumulation)
Alcool éthylique (64-17-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,35 (at 24 °C (at pH 7.4))
Acides gras, C18, insaturés, dimères, produits de réaction avec le N,N-diméthyl-1,3-propanediamine et le 1,3-propanediamine (162627-17-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	> 5,5 (at 20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Gaz à effet de serre fluorés	: Non
Autres informations	: Aucun autre effet connu.

SECTION 13 Données sur l'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage	: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Indications complémentaires	: Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Déchets dangereux par suite de risque explosion.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT)	: UN1950
--------------	----------

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

N° ONU (TDG) : UN1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Aerosols
Désignation officielle pour le transport (TMD) : AÉROSOLS

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 2.1
Étiquettes de danger (DOT) : 2.1



TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 2.1
Étiquettes de danger (TMD) : 2.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

DOT

UN-No. (DOT) : UN1950
DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : N82 - See 173.306 of this subchapter for classification criteria for flammable aerosols.
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 306
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : None
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : None
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : 75 kg
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 150 kg
DOT Vessel Stowage Location : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.
DOT Vessel Stowage Other : 25 - Protected from sources of heat, 87 - Stow "separated from" Class 1 (explosives) except Division 14, 126 - Segregation same as for Class 9, miscellaneous hazardous materials

TMD

N° ONU (TDG) : UN1950

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD)	: 80 - Malgré l'article 1.17 de la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux), il est interdit de présenter au transport ou de transporter ces marchandises dangereuses à moins qu'elles ne soient placées dans un contenant conforme aux exigences relatives au transport des gaz prévues à la partie 5 (Contenants), 107 - (1) Le présent règlement, sauf les parties 1 et 2, ne s'applique pas à la présentation au transport, à la manutention ou au transport de UN1950, AÉROSOLS, et de UN2037, CARTOUCHES À GAZ, qui contiennent des marchandises dangereuses incluses dans les classes 2.1 ou 2.2 et qui sont transportées à bord d'un véhicule routier, d'un véhicule ferroviaire ou d'un bâtiment au cours d'un voyage intérieur, si les aérosols ou les cartouches à gaz ont une capacité inférieure ou égale à 50 mL. (2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas aux aérosols d'autodéfense.
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée	: 1 L
Quantités exemptées (TDG)	: E0
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers	: 75 L
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU)	: 126

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales


Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus)

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus)

15.2. Règlements internationaux

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Règlement national

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à Ethylbenzène, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16 Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date de révision	: 2025-09-26
Date d'émission	: 2018-03-15
Autres informations	: Aucun.
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc. www.Nexreg.com



Indications de changement:

Mise à jour de la FDS.

SDS HazCom 2024 - WHMIS 2022 (Nexreg) 2025

1K 3 in 1 Primer Shade White, Gray, Black

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.